



Commune de Manonville

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU AVRIL 2019**

Présents : BERRAUD Alexandre, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine

Excusés : BERNARD Claude, LECOMTE Nicolas et LEMOY Odile

DECISIONS DU CONSEIL

■ Vote du compte administratif 2018, à l'unanimité

Fonctionnement

- Dépenses	137 941,01
- Recettes	150 107,63
- Excédent	+ 12 166,62
- Excédents antérieurs	+ 48 928,92
- Résultat au 31/12/2018	+ 61 095,54

Investissement

- Dépenses	104 928,31
- Recettes	142 461,49
- Excédent	+ 37 533,18
- Déficit antérieurs	- 40 844,55
- Résultat au 31/12/2018	- 3 311,37

Résultat global de l'exercice 2018 : 61 095,54 – 3 311,37 = + 57 784,17

■ Vote du budget 2019, à l'unanimité

Fonctionnement

- Dépenses	178 306,17
- Recettes	178 306,17

Investissement

- Dépenses	47 310,37
- Recettes	47 540,37

■ Vote, à l'unanimité, des taux d'imposition des taxes 2019 avec une augmentation de 1 % :

- la taxe d'habitation passe de 8,97 % à 9,06 %
- la taxe foncière (bâti) passe de 8,42 % à 8,50 %
- la taxe foncière (non bâti) passe de 24,21 % à 24,45 %

■ Devis acceptés :

- Réfection des nids de poules de la route de Martincourt et de différentes rues du village pour un montant de 2 850,00 € HT.
- Création d'un chemin menant au dépôt de bois derrière la salle des Chapelines pour un montant de 3 400,75 € HT par MT Services.
- Reprise du chemin dit « Sous la Tour » pour un montant de 1 921,50 € HT par MT Services.
- Embellissement du village, achat de 5 pots sphères avec arbustes pour un montant de 1 950,00 € HT chez Célonia.

Salle des Chapelines :

- Réparation d'une armoire-cuisine et d'une commande de désenfumage pour un montant de 417,00 € HT par Frédéric Delaire.
- Rénovation de l'armoire électrique et des thermostats pour une meilleure gestion du chauffage pour un montant de 1 833,00 € HT par Toul'Elec.

INFORMATIONS

■ Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019, le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

■ Les jeunes de 16 ans ou qui atteindront cet âge au plus tard le 30 juin prochain doivent se faire recenser en mairie, muni du livret de famille de leurs parents.

■ La réception des affouages aura lieu le 1^{er} juin prochain.

■ La chasse aux œufs pour les enfants de 0 à 10 ans aura lieu samedi 20 avril à 10 h autour de la salle des Chapelines.

■ Passage dans notre commune :

- des motards « une rose un espoir » les 27 et 28 avril 2019
- du circuit des voitures anciennes « du cœur au rein » le 12 mai 2019
- du tour de la mirabelle à vélo le 31 mai 2019.

■ L'association « Nectar » organise la fête de la nature le 26 mai prochain au domaine de « La Pichée ».

Manonville le 16 avril 2019

Le Maire,

Patrick THIERY